

Cet avis contient des renseignements importants à propos de votre contrat de fonds distincts de l'Assurance vie Équitable.

Le présent avis a pour but de vous informer des modifications importantes apportées aux produits de placement de votre contrat de fonds distincts de l'Assurance vie Équitable, et ce, pour plusieurs dates au cours des prochains mois. Afin de confirmer les fonds dans lesquels vous investissez actuellement, veuillez consulter votre relevé du 30 juin 2013.

Nous vous encourageons à discuter de ces modifications avec votre conseillère ou votre conseiller pour vous aider à atteindre vos objectifs financiers à long terme. Pour toute question au sujet de vos options ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseillère ou votre conseiller, ou encore le centre de relations clientèle de l'Assurance vie Équitable au 1 800 668-4095, du lundi au jeudi entre 8 h 15 et 18 h 30 HNE, et vendredi jusqu'à 17h00 HNE. Pour de plus amples renseignements à propos des fonds distincts de l'Assurance vie Équitable, veuillez visiter le www.equitable.ca/fr.

Certaines des compagnies de fonds de placement qui sont partenaires avec l'Assurance vie Équitable apportent des modifications à leurs fonds ce qui aura une incidence sur les fonds distincts de l'Assurance vie Équitable. De plus, l'Assurance vie Équitable revoit régulièrement les produits de placement de nos contrats de fonds distincts. Nous apporterons des modifications aux fonds distincts nous permettant ainsi d'offrir des produits de placement simplifiés et ciblés au titre de votre contrat. Ces modifications peuvent être catégorisées de la façon suivante :

- i) Le gestionnaire du fonds sous-jacent a changé le nom du fonds sous-jacent. Ce changement n'aura aucune incidence sur le fonds distinct. Aucune mesure n'est requise de votre part.

Le 15 juillet 2013	Nom du fonds sous-jacent actuel	Nom du nouveau fonds sous-jacent
Fonds équilibré Mackenzie Saxon de l'Équitable	Fonds équilibré Mackenzie Saxon	Fonds Mackenzie équilibré toutes capitalisations canadiennes
Fonds fondateurs de revenu et de croissance Mackenzie de l'Équitable	Fonds fondateurs de revenu et de croissance Mackenzie	Fonds mondial équilibré diversifié Mackenzie
Le 29 juillet 2013	Nom du fonds sous-jacent actuel	Nom du nouveau fonds sous-jacent
Fonds de revenu de dividendes Bissett de l'Équitable	Fonds de revenu de dividendes Bissett	Fonds de revenu de dividendes Franklin Bissett
Portefeuille équilibré de croissance Quotientiel de l'Équitable	Portefeuille équilibré de croissance Quotientiel	Portefeuille équilibré de croissance Quotientiel de Franklin Templeton
Portefeuille équilibré de revenu Quotientiel de l'Équitable	Portefeuille équilibré de revenu Quotientiel	Portefeuille équilibré de revenu Quotientiel de Franklin Templeton
Portefeuille de revenu diversifié Quotientiel de l'Équitable	Portefeuille de revenu diversifié Quotientiel	Portefeuille de revenu diversifié Quotientiel de Franklin Templeton
Portefeuille de croissance mondiale Quotientiel de l'Équitable	Portefeuille de croissance mondiale Quotientiel	Portefeuille de croissance mondiale Quotientiel de Franklin Templeton
Portefeuille de croissance Quotientiel de l'Équitable	Portefeuille de croissance Quotientiel	Portefeuille de croissance Quotientiel de Franklin Templeton
Portefeuille de croissance maximale Quotientiel de l'Équitable	Portefeuille de croissance maximale Quotientiel	Portefeuille de croissance maximale Quotientiel de Franklin Templeton

- ii) Le gestionnaire du fonds sous-jacent a fusionné le fonds sous-jacent actuel à un autre fonds. Le nouveau fonds sous-jacent est dans l'ensemble similaire et n'a aucune incidence sur le fonds distinct. Aucune mesure n'est requise de votre part.

Le 25 octobre 2013	Fonds sous-jacent actuel	Nouveau fonds sous-jacent
Portefeuille de croissance mondiale Quotientiel de l'Équitable	Portefeuille de croissance mondiale Quotientiel de Franklin Templeton	Portefeuille d'actions diversifié Quotientiel de Franklin Templeton
Portefeuille de croissance maximale Quotientiel de l'Équitable	Portefeuille de croissance maximale Quotientiel de Franklin Templeton	Portefeuille d'actions diversifié Quotientiel de Franklin Templeton

- iii) Le gestionnaire du fonds sous-jacent a fusionné le fonds sous-jacent actuel à un autre fonds. Le nouveau fonds sous-jacent **n'est pas** dans l'ensemble similaire. Il n'y aucune modification des frais de fonds distinct et des RFG. Aucuns frais de vente ne seront engagés pour les retraits effectués entre le 1^{er} juillet et le 15 septembre 2013. Ceci s'applique seulement aux unités de fonds acquises avant le 1^{er} juillet 2013 ou les unités acquises en vertu d'une entente existante de service de DPA jusqu'au 15 septembre 2013. Veillez passer en revue les différences entre le fonds actuel et le nouveau fonds sous-jacent.

Le 2 août 2013	Fonds sous-jacent actuel	Nouveau fonds sous-jacent
Fonds Mackenzie Universal Américain à forte croissance de l'Équitable	Catégorie Mackenzie Universal Américain à forte croissance	Catégorie de croissance de petites capitalisations Mackenzie
Objectif du fonds sous-jacent actuel		Objectif du nouveau fonds sous-jacent
Obtenir une appréciation en capital en investissant dans des actions ordinaires de sociétés américaines de petite à moyenne capitalisation qui présentent des perspectives de croissance des bénéfices supérieures à la moyenne (« sociétés à forte croissance »). L'obtention d'un revenu courant sera de moindre importance comparativement à une croissance en capital à long terme dans la sélection des titres du portefeuille du fonds.		Recherche les placements de croissance en capital à long terme en investissant principalement dans des actions des PME nord-américaines. Le fonds utilise une méthode de placement axée sur la valeur et la croissance. *On s'attend à ce que le fonds élargisse son mandat en passant d'un fonds nord-américain à un fonds mondial.

- iv) L'Équitable a changé le nom du fonds distincts. Ce changement sera en vigueur le 3 septembre 2013. Vous verrez le nouveau nom sur votre relevé du 31 décembre 2013. Aucune mesure n'est requise de votre part.

Nom du fonds actuel	Nom du nouveau fonds
Fonds portefeuille équilibré de FNB à gestion active de l'Équitable	Portefeuille équilibré à gestion active de l'Équitable
Fonds Mackenzie Universal Américain à forte croissance de l'Équitable	Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales Mackenzie de l'Équitable
Fonds équilibré Mackenzie Saxon de l'Équitable	Fonds Mackenzie équilibré toutes capitalisations canadiennes de l'Équitable
Portefeuille de croissance mondiale Quotientiel de l'Équitable	Portefeuille d'actions diversifié Quotientiel de l'Équitable

- v) L'Assurance vie Équitable et les gestionnaires du fonds sous-jacent ont mis à jour les descriptions de risque lié aux fonds distincts comme indiqué dans les sections ombragées ci-dessous. Les mises à jour traduisent d'une meilleure façon les risques liés au fonds. Par conséquent, il n'y aucune modification à la catégorie de risque lié au fonds. Veuillez revoir les risques. Aucune mesure n'est requise de votre part.

À compter du 3 septembre 2013

	Action	Taux d'intérêt	Crédit	Concentration	Liquidités	Fiducie de revenu	Vente à découvert	Prêts de titre	Mise en pension	Placements	Instrument dérivé	Actions spéciales	Fonds sous-jacent	Produit de base	Immobilier
Fonds d'obligations canadiennes															
Fonds d'actions canadiennes															
Fonds portefeuille à gestion active de l'Équitable															
Fonds Valeur équilibré Dynamique de l'Équitable															
Fonds Mackenzie équilibré toutes capitalisations canadiennes de l'Équitable															
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales Mackenzie Sélect de l'Équitable															
Fonds d'actions canadiennes de valeur MB de l'Équitable															
Portefeuille équilibré de croissance Quotientiel de l'Équitable															
Portefeuille équilibré de revenu Quotientiel de l'Équitable															
Portefeuille d'actions diversifié Quotientiel de l'Équitable															
Portefeuille de revenu diversifié Quotientiel de l'Équitable															
Portefeuille de croissance Quotientiel de l'Équitable															
Fonds mondial d'obligations Templeton de l'Équitable															
Fonds Europlus Trimark de l'Équitable															
Fonds mondial équilibré Trimark de l'Équitable															
Fonds international des sociétés Trimark de l'Équitable															

- vi) L'Assurance vie Équitable a pris la décision de ne plus offrir quatre fonds. Le portefeuille de fonds abandonnés sera réaffecté vers les fonds maintenus au plus tard le 25 octobre 2013. Les transferts de fonds apparaîtront sur votre relevé du 31 décembre 2013. Ces transferts surviendront automatiquement en vertu de l'option 1 comme énoncé à la dernière page de cet avis.

Fonds abandonné	RFG	Fonds maintenu	RFG
Portefeuille de croissance maximale Quotientiel de l'Équitable	3,72 %	Portefeuille d'actions diversifié Quotientiel de l'Équitable	3,55 %
Fonds de croissance du revenu Trimark de l'Équitable	3,44 %	Fonds de revenu de dividendes Bissett de l'Équitable	2,95 %
Fonds diversifié de revenu Acuity de l'Équitable	3,38 %	Portefeuille de revenu diversifié Quotientiel de l'Équitable	2,95 %
Fonds fondateurs de revenu et de croissance Mackenzie de l'Équitable	3,41 %	Fonds portefeuille équilibré à gestion active de l'Équitable	2,45 %

Nous avons passé en revue trois des quatre fonds abandonnés et déterminé qu'ils sont dans l'ensemble similaires aux fonds maintenus.

Veillez passer en revue les différences entre les fonds abandonnés et les fonds maintenus ainsi que vos options comme indiqué ci-dessous.

Fonds	Fonds abandonné	Objectif	Fonds maintenu	Objectif
Portefeuille de croissance maximale Quotientiel de l'Équitable à Portefeuille d'actions diversifié Quotientiel de l'Équitable	Frais de gestion : 3,25 %	L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à obtenir une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans une composition diversifiée de fonds communs de placement d'actions.	Frais de gestion : 3,15 %	L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à obtenir une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans une composition diversifiée de fonds communs de placement d'actions.
	Frais d'assurance : 0,10 %		Frais d'assurance : 0,10 %	
	Catégorie : Actions mondiales		Catégorie : Actions mondiales	
Fonds de croissance du revenu Trimark de l'Équitable à Fonds de revenu de dividendes Bissett de l'Équitable	Frais de gestion : 2,73 %	L'objectif de placement du fonds sous-jacent vise une croissance du capital à long terme et un revenu régulier en investissant dans une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe.	Frais de gestion : 2,35 %	L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à rechercher un revenu courant élevé en investissant principalement dans des actions privilégiées et des actions ordinaires donnant droit à des dividendes de sociétés canadiennes et américaines et, à l'occasion, dans des obligations, jusqu'à concurrence de 25 % de l'actif total du fonds.
	Frais d'assurance : 0,10 %		Frais d'assurance : 0,05 %	
	Catégorie : Équilibrés canadiens d'actions		Catégorie : Équilibrés canadiens d'actions	
Fonds fondateurs de revenu et de croissance Mackenzie de l'Équitable à Fonds portefeuille équilibré à gestion active de l'Équitable	Frais de gestion : 2,66 %	L'objectif de placement du fonds sous-jacent vise à apporter aux investisseurs un revenu constant régulier et un potentiel de croissance en capital à plus long terme en investissant dans un portefeuille de placements d'actions et de titres à revenu fixe principalement par la participation aux autres fonds Mackenzie.	Frais de gestion : 1,62 %	L'objectif de placement fondamental du fonds vise à obtenir un revenu et une appréciation du capital à long terme en investissant dans un portefeuille composé principalement de titres à revenu fixe, des actions et des placements liés à l'immobilier.
	Frais d'assurance : 0,10 %		Frais d'assurance : 0,10 %	
	Catégorie : Équilibrés mondiaux neutres		Catégorie : Équilibrés mondiaux neutres	

Nous avons passé en revue un des quatre fonds abandonnés et déterminé qu'il **n'est pas** dans l'ensemble similaire au fonds maintenu. Cela signifie que vous avez des options contractuelles différentes. Veuillez examiner vos options ci-dessous.

Veillez passer en revue les différences entre le fonds abandonné et le fonds maintenu ainsi que vos options comme indiqué ci-dessous.

Fonds	Fonds abandonné	Objectif	Fonds maintenu	Objectif
Fonds diversifié de revenu Acuity de l'Équitable à Portefeuille de revenu diversifié Quotientiel de l'Équitable	Frais de gestion : 2,40 %	L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à investir principalement dans des placements à rendement élevé de première qualité et des obligations de sociétés convertibles, des obligations d'État et à rendement réel, de même que d'autres valeurs produisant des revenus telles que les fiducies de revenu et les actions donnant droit aux dividendes.	Frais de gestion : 2,60 %	L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à obtenir un revenu courant élevé et une certaine appréciation en capital à long terme en investissant dans une composition diversifiée de fonds de placement commun de revenu et de fonds de placement commun d'obligations.
	Frais d'assurance : 0,10 %		Frais d'assurance : 0,05 %	
	Catégorie : Équilibrés mondiaux à revenu fixe		Catégorie : Équilibrés mondiaux à revenu fixe	

Pour les fonds abandonnés, vous pouvez choisir les options suivantes :

Option 1 : Ne prendre aucune mesure.

- Si vous décidez de ne pas prendre de mesures, votre portefeuille de fonds sera transféré au fonds maintenu à la date indiquée.
- Les garanties à l'échéance et à la prestation de décès du contrat, la date d'échéance, les frais de vente (le cas échéant) et les autres caractéristiques du contrat ne subiront aucune modification.
- Si votre portefeuille comporte un fonds abandonné qui comprend une entente de service de débit préautorisé, des prélèvements prévus, un rééquilibrage de l'actif ou des achats périodiques par somme fixe, il n'y aura aucune interruption pour ces services lors du transfert dans le fonds maintenu.
- Les relevés subséquents et les confirmations des opérations reflèteront les fonds maintenus.

Option 2 : Transférer vos fonds

- Vous pouvez transférer vos placements hors des fonds abandonnés dans un autre fonds offert au titre du contrat. Afin d'éviter que vos placements soient automatiquement transférés dans les fonds maintenus, vous devez compléter le transfert avant le 25 octobre 2013.
- Après avoir complété les réaffectations des fonds (au plus tard le 28 octobre 2013), vous serez toujours en mesure de transférer votre portefeuille dans tout autre fonds existant du contrat.
- Les garanties à l'échéance et à la prestation de décès du contrat, les dates d'échéance, les frais de vente (le cas échéant) et les autres caractéristiques du contrat ne subiront aucune modification.

Option 3 : Retirer vos placements

- Vous pouvez retirer vos placement de tout fonds abandonné avant le 25 octobre 2013.
- Les frais de vente, les frais de retrait et tous les autres frais s'appliqueront selon les modalités actuelles de votre contrat pour tous les fonds abandonné sauf pour le Fonds diversifié de revenu Acuity de l'Équitable.
- Aucuns frais de vente ne seront engagés pour les retraits effectués entre le 1^{er} juillet 2013 et le 25 octobre 2013 pour les unités du Fonds diversifié de revenu Acuity de l'Équitable. Ceci s'applique seulement aux unités de fonds acquises avant le 1^{er} juillet 2013 ou les unités acquises en vertu d'une entente existante de service de DPA jusqu'au 25 octobre 2013.
- Pour tout retrait, les garanties à l'échéance et à la prestation de décès de votre contrat seront diminuées comme énoncé dans votre contrat.

Nota :

À compter du 25 octobre (en vigueur à 16 h 01, heure de l'Est), tout dépôt reçu pour un fonds abandonné sera déposé dans le fonds maintenu respectif.

Implications fiscales

Si vous possédez un compte enregistré (REER, LIRA, FERR, FRV, FRRRI, FRRP, CELI) votre actif est à l'abri de l'impôt. Vous ne serez pas touché par ces modifications.

Si vous possédez un compte non enregistré, il n'y aura aucune incidence fiscale en raison des changements de nom des fonds indiqués aux sections (i) et (iii). Lorsqu'un fusionnement de fonds survient (ii) ou les fonds sont abandonnés (v), l'actif du fonds est vendu et un nouvel actif est acheté au titre du nouveau fonds. Les dispositions de l'actif consistent en des opérations imposables résultant en des gains ou des pertes qui vous seront déclarés avec votre feuillet T3 ou T5 de fin d'année 2013.

Nous vous remercions d'avoir choisi l'Assurance vie Équitable du Canada. Nous sommes heureux de continuer à vous aider à atteindre des Solutions financières pour la vie.